

Alpes de Haute Provence
Communauté de Communes
**Jabron-Lure-Vançon-
Durance**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 Juin 2019

Membres en exercice : 27
Titulaires présents : 18
Suppléants présents : 3
Pouvoirs : 1
Votants : 22

--- L'an deux mille dix-neuf le dix-huit Juin à 18 heures 15
le conseil communautaire de la communauté de communes Jabron Lure
Vançon Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
salle du Conseil municipal de SALIGNAC, sous la présidence de Monsieur
René AVINENS, président.

Date de la convocation : 7 Juin 2019

Membres présents : Mmes & MM. René AVINENS, Grégory BERTONI,
Joëlle BLANCHARD, Marie-Claude BUCHER, Jean-Claude CHABAUD, Brice
CHADEBEC, Chantal CHAIX, Alain COSTE, Gérard COUTELLE, Frédéric
DAUPHIN, Béatrice FIGUIERE, Michel FLAMEN D'ASSIGNY, François
HUGON, Isabelle MORINEAUD, Sabine PTASZYNSKI, Antoine
POLATOUCHE, Alain RAVEL, Frédéric ROBERT, Philippe SANCHEZ-
MATHEU, Christian TRABUC, Pierre-Yves VADOT.

Absent(s) excusé(s) : Mmes & MM. Thierry BELLEMAIN (suppléant A.
POLATOUCHE, Robert ESCARTEFIGUE, Yannick GENDRON, Patrick
HEYRIES (suppléant A.RAVEL), Olivier LENOIR, Serge LERDA (pouvoir à
R.AVINENS), Jean-Noël PASERO (suppléant M.C BUCHER), Farid
RAHMOUN, Michel WATT.

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : OPÉRATION D'OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS - DEMANDE
DE FINANCEMENT CRET**

--- Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'en 2018, la CCJLVD a lancé
une **opération d'optimisation de la gestion des déchets** (ordures ménagères résiduelles (OMR) et
recyclables) sur le territoire la CCJLVD. Il rappelle que les 4 orientations retenues sont les suivantes :

- **Investir dans des colonnes** (OMR et recyclables)
- **Engager une réflexion sur les modalités de financement du service** (tarification
incitative et redevance spéciale)
- **Communiquer auprès des acteurs locaux sur la réduction des déchets à la source et
sur le tri sélectif** (prévention sur la gestion des déchets)
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire et gérer les biodéchets au sein de l'accueil de
loisirs** (mise en place d'une plateforme de compostage)

--- Monsieur le Président explique que le **coût global de l'acquisition de colonnes et l'aménagement
des points de collectes**, s'élève aujourd'hui à un peu plus de **350 000 €** (sur l'ensemble du territoire).
En effet, certains tarifs de colonnes estimés par le SYDEVOM semblaient peut-être un peu sous-estimés. Ces

derniers ont donc été revus pour les prochaines demandes de financements. Ainsi les tarifs des colonnes pour le Verre sont passés de 1 700 € à 1 900 € et celles des OMR de 1 700 à 2 000 €).

--- Monsieur le Président rappelle que par DCC n°56.2018, la CCJLVD a sollicité le programme **LEADER** auprès du Groupe d'Action Locale (GAL) Durance Provence. Il précise que le montant de financement LEADER était plafonnée à **105 000 €** (70% de 150 000 €). Cette somme sera prise en charge à 42% (63 000,00 €) par le GAL et 28% (42 000,00 €) par la Région (dans le cadre de la contrepartie publique du LEADER). Il est prévu que cette somme couvre une partie des dépenses relatives aux achats des colonnes verre, cartons, et OMR de l'ex-CCLVD.

--- Monsieur le Président indique aussi que la CCJLVD a également sollicité une subvention à travers le **CRET HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON**. Il précise que le montant de financement CRET attribué à la CCJLVD (à la session régionale du 15 mars 2019) pour cette opération est de **100 000 €**. La CCJLVD doit donc aujourd'hui soumettre le nouveau contrat CRET (modifié au niveau du tableau lors de la dernière session) et donc délibérer sur le nouveau plan de financement.

--- Monsieur le Président explique que la CCJLVD va également demander un financement DETR de 70 760,00 €.

--- Monsieur le Président indique enfin, que la CCJLVD peut assumer un **autofinancement** de 20%, soit **68 940,00 €** sur l'ensemble de l'opération.

--- Monsieur le Président indique qu'il convient donc aujourd'hui de revoir le plan de financement. En conséquence, le nouveau plan de financement prévisionnel de l'ensemble de l'opération est le suivant :

		DÉPENSES	
NOMBRE	TARIF HT	EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS	319 700,00 €
36	1 700,00 €	36 Colonnes « Emballages »	61 200,00 €
10	1 900,00 €	10 Colonnes « Verre »	19 000,00 €
10	1 700,00 €	10 Colonnes « JRM »	17 000,00 €
25	1 700,00 €	25 Colonnes « Cartons »	42 500,00 €
90	2 000,00 €	90 Colonnes « OMR »	180 000,00 €
NOMBRE	TARIF HT	AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX	25 000,00 €
50	500,00 €	50 Aménagements de points de collecte	25 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION			344 700,00 €

RECETTES		%
PROGRAMME LEADER	63 000,00 €	30,46 %
RÉGION (AUTRE CONTRIBUTION PUBLIQUE / LEADER)	42 000,00 €	
DETR	70 760,00 €	20,53 %
CRET HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON	100 000 €	29,01 %
AUTOFINANCEMENT (CCJLVD)	68 940 €	20,00 %
TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION		100 %

--- Monsieur le Président précise que compte tenu de la sollicitation des différents financeurs la CCJLVD restera vigilante afin d'éviter le surfinancement.

--- Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de délibérer sur ce plan de financement.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel de l'acquisition des colonnes et de l'aménagement des points de collectes tel qu'exposé ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de financement au titre du CRET HAUTE PROVENCE PAYS DE BANON,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

--- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
R. AVINENS

